



recensement agricole 2010

Premières tendances

Les premiers résultats du recensement agricole 2010 viennent de paraître. Cette photographie de l'agriculture permet de mesurer précisément l'évolution de ce secteur au cours des dix dernières années.

En Lorraine, ce sont près de 13 000 exploitations et plus de 26 000 personnes qui concourent directement à la production agricole. Le travail familial reste prépondérant, bien qu'en baisse mais à l'inverse, l'apport extérieur progresse, sous forme de salariés ou de prestations. Le travail des conjoints, en particulier des femmes, évolue vers un statut plus reconnu de chef d'exploitation. Les exploitations s'agrandissent, le plus souvent sous formes sociétaires. Ce mouvement de concentration porte la surface moyenne lorraine à 90 hectares contre 55 en métropole. Les trois orientations élevage bovin, polyculture – élevage et grandes cultures sont toujours dominantes dans la région.

Le niveau de qualification des chefs d'exploitation augmente. Le développement des signes de qualité et les préoccupations environnementales caractérisent l'évolution de certaines pratiques.

26 500 actifs permanents

En 2010, 26 500 personnes participent régulièrement à l'activité des exploitations agricoles lorraines. Les chefs d'exploitations et les coexploitants constituent le pilier de cette main-d'œuvre et fournissent les 2/3 du travail nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles. Leur contribution relative augmente même car leurs effectifs diminuent proportionnellement moins que ceux des autres actifs familiaux. La participation de la famille, en appui ponctuel, est traditionnelle dans ce secteur mais elle se limite à 14 % de la force de travail contre 22 % dix ans plus tôt. Notamment, les épouses d'agriculteurs travaillent de moins en moins à la ferme, 63% d'entre elles ne participent pas aux travaux. Lorsqu'elles y participent, elles recherchent un statut plus affirmé ; le nombre de celles sans statut officiel a fondu d'un tiers. Enfin, l'effectif des membres de la famille ayant le statut de salarié sur l'exploitation augmente mais reste faible.

La progression du salariat compense en partie la diminution de la main d'œuvre familiale. Les salariés, hors cadre familial, fournissent 12 % du travail, cette

part est en augmentation de 4 points. Ils représentent plus de la moitié de l'apport de main d'œuvre pour les unités maraîchères ou horticoles et plus du quart pour les élevages de volailles et de porcins (élevages hors sol).

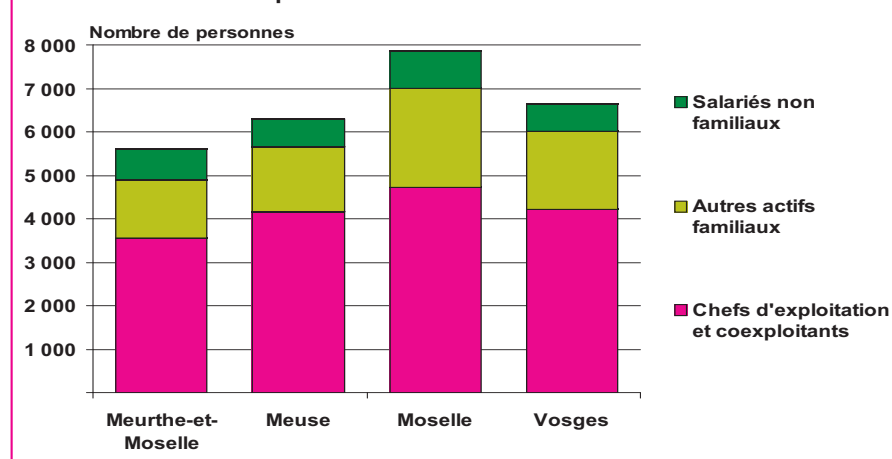
Par ailleurs, 6 % du travail est assuré par une main d'œuvre occasionnelle ou saisonnière. Ce type de contribution est caractéristique des productions fruitières, maraîchères et viticoles.

Enfin, les prestations externes, fournies par les entreprises de travaux agricoles ou les CUMA, interviennent pour 1 % du travail total. Cet apport a augmenté de près de 50 % depuis 2000 et cible surtout les unités de grandes cultures, fruitières ou d'élevage hors sol.

Les chefs d'exploitation et coexploitants sont de mieux en mieux formés. Ainsi, 79 % des moins de 40 ans ont au moins un niveau baccalauréat contre 49 % en 2000. En 2010, ils sont 46 % à être issus de l'enseignement supérieur (BTS agricole en majorité) contre 20 % en 2000. Les agriculteurs sont ainsi plus formés que la moyenne de la population française.

La sphère familiale : 9 actifs sur 10

Actifs permanents selon leur statut en 2010



Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensement agricole 2010



Les exploitations s'agrandissent avec plus de formes sociétaires

Le travail agricole moyen sur une exploitation équivaut à 2,0 UTA,

1,4 UTA pour une unité orientée grandes cultures,

2,1 UTA pour une unité spécialisée bovins lait et,

2,4 UTA pour un élevage hors sol

Statut juridique

exploitations individuelles : 48 % des unités et 31 % de la SAU

GAEC : 21 % des unités, 34 % de la SAU

EARL : 26 % des unités, 29 % de la SAU

Surface agricole utilisée

1 096 milliers d'hectares dont

51 % en céréales et oléo-protéagineux

37 % de surfaces toujours en herbe

1 950 ha de surface en vergers

264 ha de maraîchage

172 ha de vignes

Cheptel bovin

926 500 bovins dans 77 % des unités,

192 000 vaches laitières dans 46 % des unités et

136 000 vaches nourrices dans 44 % des unités.

Champ : moyennes et grandes exploitations

La surface agricole utilisée (SAU) moyenne lorraine gagne 22 ha, elle évolue ainsi de 68 ha à 90 ha en 10 ans (de 42 ha à 55 ha au plan national). L'agrandissement des exploitations entraîne une baisse de leur nombre. En 2010, la Lorraine compte 12 650 exploitations, soit 2,6 % du total national. Ce sont 4 000 exploitations, l'équivalent de une sur quatre, qui ont disparu en 10 ans. Ce recul, qui concerne surtout les plus petites exploitations est moins marqué en Lorraine qu'au plan national. Les terres des exploitations qui disparaissent étant reprises par les unités pérennes ou nouvelles, la superficie agricole utilisée par les exploitations lorraines se stabilise, alors qu'elle baisse de 3 % au niveau national.

Cette concentration de la surface agricole se traduit par une baisse de 35 % du nombre d'unités de moins de 100 ha, et de 10 % pour celles faisant 100 à 200 ha. A l'inverse, le nombre d'exploitations de plus de 200 ha s'accroît de 39 % avec 450 unités supplémentaires.

Le statut des exploitations évolue vers le développement des formes sociétaires et notamment des exploitations à responsabilité limitée (EARL). Leur part a doublé et elles sont désormais plus nombreuses que les groupements d'exploitation en commun (GAEC).

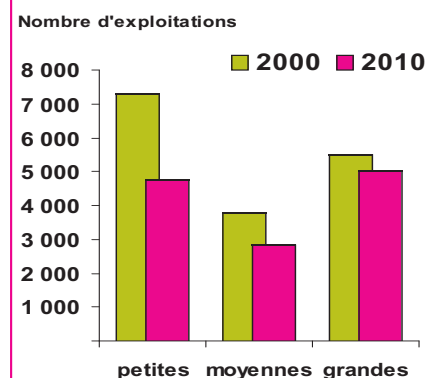
L'importance des exploitations peut être abordée par la dimension économique qui illustre le potentiel de production végétale et animale exprimé en valeur. Ainsi, 7 900 exploitations présentent un

potentiel de production d'au moins 25 000 euros, ce qui correspond par exemple à une unité ayant au moins 26 hectares de blé ou 12 vaches laitières. Ces exploitations, qualifiées de moyennes et grandes, regroupent 62 % de l'ensemble des exploitations lorraines, occupent 96 % de la superficie agricole et contribuent à 97 % de la production agricole potentielle régionale.

Bien que leur nombre ait légèrement diminué, les grandes exploitations, dont la dimension dépasse 100 000 euros, sont plus nombreuses en proportion (40 % des unités contre 32 % en 2000). Elles réalisent 84 % de la production agricole potentielle régionale.

Forte baisse des petites exploitations

Exploitations lorraines selon la production brute standard

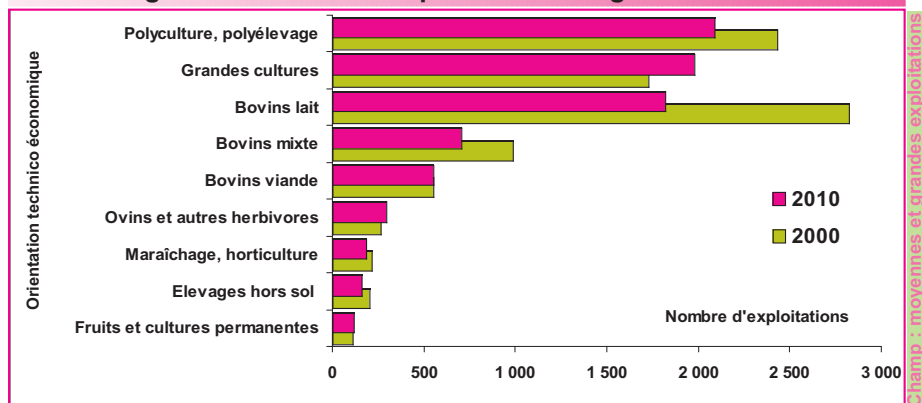


Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensements agricoles

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

La Lorraine reste une terre de polyculture élevage. Trois exploitations sur quatre ont des bovins

Progression des unités spécialisées en grandes cultures



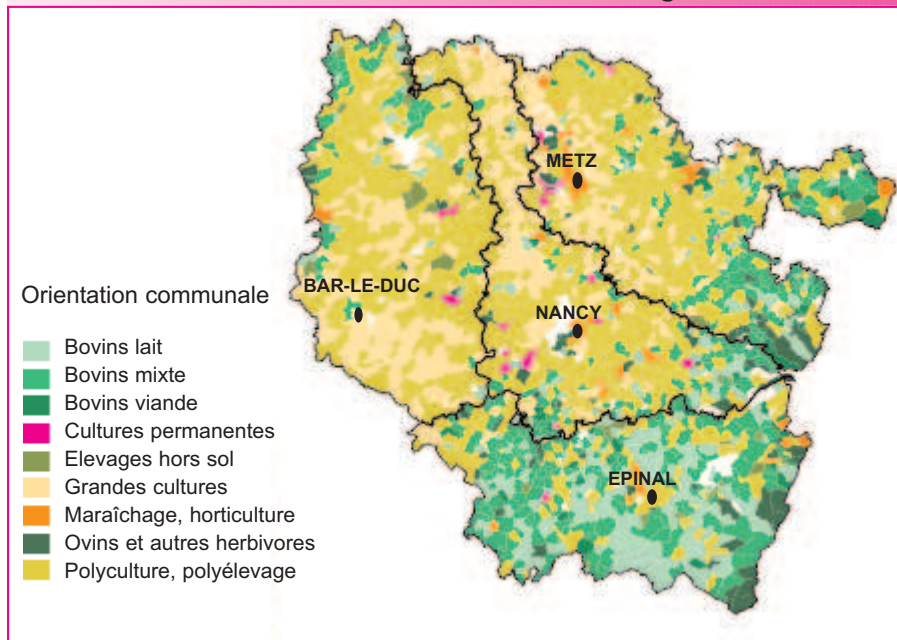
Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensements agricoles

Trois grands types d'exploitations, les élevages bovins, les exploitations mixtes de culture-élevage et les unités spécialisées en grandes cultures dominent toujours l'agriculture lorraine. Ces trois catégories regroupent 90 % des exploitations et 97 % de la SAU. L'élevage bovin reste le groupe le plus important avec 3 100 unités malgré un repli du nombre d'élevages de 30 % en dix ans, plus marqué pour les unités orientées vers les bovins laitiers. 2 100 structures mixtes associant culture et élevage sont recensées en 2010, contre 2 400 précédemment.

A l'inverse, l'orientation grandes cultures voit ses effectifs progresser de 14 % pour approcher 2 000 exploitations. Une vision globale des dominantes communales laisse transparaître une région largement orientée vers la polyculture-élevage, avec une poussée des grandes

cultures en Meuse. Les exploitations spécialisées lait dominant dans les Vosges et les zones de piémont. Des micro zones de maraîchage apparaissent à proximité des villes, et des communes arboricoles sur les Côtes de Meuse et le Toulinois.

Dominante bovins lait dans les Vosges



Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensement agricole 2010

La vente à la ferme : le circuit court privilégié

13 % des exploitations lorraines, soit 1 050 unités, commercialisent leurs produits en circuit court. Pour un quart d'entre elles, ce débouché représente plus de la moitié du chiffre d'affaires. La grande majorité des exploitations commercialise en nom propre, seules 5 % le font par le biais d'une autre entité juridique. Ces circuits ciblent des productions comme la viande découpée ou transformée, les oeufs et les volailles, les produits laitiers, les légumes, les fruits, le miel et le vin. Les producteurs certifiés Agriculture Biologique sont plus proches du consommateur final : près de la moitié des exploitants bio pratiquent les circuits courts contre 12 % pour les non bio.

Les trois quarts des unités présentes sur les circuits courts privilégient la vente directe. Moins d'une sur dix traite par vente indirecte, faisant intervenir un seul intermédiaire. Et près de deux sur dix cumulent ces deux procédés. Parmi les

différents modes de commercialisation relevant des circuits courts, la vente à la ferme est de loin le plus pratiqué, et cela quel que soit le produit concerné. La moitié des unités se limitent à ce type de vente. Suivent la vente sur les marchés (19 %) et à destination de commerçants détaillants (18 %). Pour certaines productions, la vente en tournée ou à domicile se développe ou encore la vente en paniers pour les produits maraîchers.

Le recours aux circuits courts est plus affirmé dans les départements de la Moselle et des Vosges, avec 14 % et 17 % des exploitations. Les produits d'origine animale y sont en général plus présents ; les fruits se retrouvant davantage en Meurthe-et-Moselle et Meuse.

Les unités pratiquant les circuits courts se caractérisent par un apport conséquent de main d'oeuvre non familiale qui se retrouve au niveau du travail global : 2,6 UTA contre 1,9 UTA pour les autres.

Travail du sol

61 % de la surface en cultures annuelles est labourée,
37 % subit un travail de conservation et
2 % fait l'objet d'un semi direct

Fertilisation

42 % de superficie agricole n'a pas reçu de traitement phytosanitaire
20 % n'a pas reçu de fertilisation minérale

Éléments du paysage

56 % des exploitations maintiennent des haies ou des alignements d'arbres

Diversification

36 % des exploitations ont au moins une production sous signe de qualité
20 % des exploitations pratiquent une activité de diversification,
290 exploitations certifiées agriculture biologique, 60 % spécialisées élevage bovin

Équipement

100 exploitations disposent d'une installation de production d'énergie renouvelable
26 % des exploitations disposent de capacités de stockage ventilé de céréales et oléo-protéagineux

Main d'oeuvre / succession / gestion

Âge moyen des exploitants lorrains :
50 ans et demi contre 49 en 2000
63 % des exploitants ont un niveau de formation initiale agricole au delà du primaire
53 % des exploitants ont obtenu une DJA
740 exploitations ont eu recours au service de remplacement pour 20 jours en moyenne.
65 % des exploitants individuels âgés de 50 ans ou plus n'ont pas de successeur ou il n'est pas connu.
65 % des exploitations utilisent Internet pour les besoins de l'exploitation.
36 % utilisent un logiciel spécialisé pour le suivi technique.

Champ : moyennes et grandes exploitations

139 hectares en moyenne par exploitation

Champ : moyennes et grandes exploitations	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine		France métropolitaine	
	2010	rappel 2000	2010	rappel 2000	2010	rappel 2000	2010	rappel 2000	2010	rappel 2000	2010	rappel 2000
Exploitations agricoles	1 900	2 200	2 100	2 400	2 200	2 600	1 700	2 100	7 900	9 300	312 000	386 000
Population active agricole												
Chefs d'exploitation et coexploitants (personnes)	2 700	2 900	3 300	3 500	3 200	3 400	2 700	3 000	11 900	12 800	423 000	484 000
Autres actifs familiaux (personnes)	1 100	1 900	1 100	1 900	1 500	2 600	1 100	1 900	4 800	8 300	137 000	278 000
Salariés permanents (personnes)	700	600	600	600	800	700	600	400	2 700	2 300	148 000	157 000
Part de femmes (en %)												
parmi les actifs permanents	27	29	27	29	29	33	30	32	28	31	31	33
parmi les exploitants	19	16	21	17	23	22	21	20	21	19	24	22
Travail agricole (UTA)	3 800	4 400	4 100	4 800	4 400	5 100	3 700	4 400	16 000	18 700	651 000	813 000
Superficie agricole utilisée												
moyenne par exploitation (ha)	139	121	154	133	135	114	124	95	139	116	80	66
valorisée par 1 UTA (ha)	70	60	78	66	69	58	56	46	68	58	39	31
Céréales												
Exploitations en ayant (en %)	90	90	90	91	89	91	73	79	86	88	69	71
Surface moyenne (ha)	66	53	76	62	58	44	35	23	61	47	41	31
Superficie toujours en herbe												
Exploitations en ayant (en %)	87	89	86	90	90	91	94	96	89	91	59	62
Surface moyenne (ha)	48	47	51	46	53	48	78	61	57	50	36	29
Bovins												
Exploitations en ayant (en %)	71	77	72	78	77	80	87	91	77	81	48	53
Troupeau moyen (têtes)	145	126	155	132	145	123	169	126	153	126	124	93
Vaches laitières												
Exploitations en ayant (en %)	39	50	41	51	37	46	73	81	46	56	25	31
Troupeau moyen (têtes)	53	43	55	44	51	41	51	41	52	42	48	35
Vaches nourrices												
Exploitations en ayant (en %)	39	39	42	41	52	49	42	38	44	42	28	29
Troupeau moyen (têtes)	39	35	42	36	42	38	31	23	39	34	43	34

Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la

Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa quotité, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

■ Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

76 avenue André Malraux 57046 METZ CEDEX Tél. : 03 55 74 11 70 - Fax : 03 55 74 11 01

Courriel : srise.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr - Internet : draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

■ Directeur de la publication : Jean-Louis ROUX

■ Composition : Laurent ZINS

■ Rédacteur en chef : Noël SPITZ

■ Mise en page : Christine PERINI

■ ISSN : 2117-8895 - Prix 2,50 €

■ © Agreste 2011

recensement
agricole
2010